

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE A LA FFBB ?



Depuis 2015, la Fédération Française de Basketball adhère au CFA des Métiers du Sport et de l'Animation de l'ARFA, ouvrant à l'apprentissage sa formation DE-JEPS spécialité perfectionnement sportif en Ile de France.

Vous pouvez donc soutenir l'INFBB en orientant votre versement :

- Par l'intermédiaire de l'ARFA via le Quota
- Directement à la FFBB via le Hors Quota : la Fédération est habilitée pour les catégories A et B

1. Retournez le formulaire d'intention de versement complété :

Par courrier : Fédération Française de Basketball
Pôle Formation – INFBB
117 rue du château des rentiers
75013 PARIS

ou par e-mail : taxeapprentissage@ffbb.com

2. Adressez le formulaire de déclaration à votre Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage **au plus tard le 28 février 2017**, en mentionnant comme bénéficiaire de votre versement :

- Au titre du Quota : CFA des Métiers du Sport et de l'Animation de l'ARFA
Code UAI 0754718W
- Au titre du Hors Quota : Fédération Française de Basketball
Code UAI 075016AA

Contact : taxeapprentissage@ffbb.com | www.ffbb.com

© Ceretti / FFBB, Bellenger / IS / FFBB, Bretagne/FFBB - conception graphique : B.CLUSTER



INTENTION DE VERSEMENT

ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

SIRET :

Responsable de la Taxe d'Apprentissage :

Fonction :

Téléphone : E-mail :

Votre Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage :

VERSEMENT AU TITRE DU QUOTA

Destinataire : Fédération Française de Basket-Ball par l'intermédiaire de l'ARFA
Montant du versement :

VERSEMENT AU TITRE DU HORS QUOTA (BAREME)

Destinataire : Fédération Française de Basket-Ball
Montant du versement :

TAXE D'APPRENTISSAGE 2017



**SOUTENEZ
LE DÉVELOPPEMENT
DU BASKET-BALL
FRANÇAIS**

UN SPORT POPULAIRE INCONTOURNABLE

NOUVEAU RECORD
641 367
 licenciés pour la saison
 2015-2016

2^{EME}
SPORT COLLECTIF
 le plus pratiqué
 en France

1^{ER}
SPORT COLLECTIF
 féminin français



« La Fédération Française de BasketBall assure l'organisation et le développement de ce sport d'équipe accessible au plus grand nombre, sur chaque territoire de métropole et d'outre-mer. Le basket-ball français bénéficie d'une image positive et poursuit sa progression : un nombre de licenciés en constante augmentation depuis 7 ans, des résultats performants jusqu'à l'international, un public de plus en plus nombreux dans nos salles et devant les écrans de télévision. Ce succès est lié à une politique de formation dynamique, portée depuis 2011 par l'Institut National de Formation du BasketBall qui assure la conception et la mise en œuvre d'une offre de formations en constante évolution. En se formant, chaque joueur, technicien, officiel ou dirigeant contribue à la professionnalisation de notre sport et à l'optimisation de ses capacités à atteindre le haut niveau. »

VOUS AUSSI, PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT DU BASKET-BALL FRANÇAIS EN SOUTENANT LA POLITIQUE DE FORMATION DE LA FFBB.

Jean-Pierre SIUTAT
 Président de la Fédération Française de BasketBall

QU'EST-CE QUE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Versée chaque année auprès des OCTA*, la taxe d'apprentissage finance le développement de l'apprentissage et de l'enseignement technologique et professionnel.

Elle correspond au minimum à 0,68 % de la masse salariale 2016, dont :

- 51 % destinés à la Fraction Régionale pour l'Apprentissage et reversés aux régions
- 26 % destinés au Quota et versés aux Centres de Formation d'Apprentis (CFA)
- 23 % destinés au Hors Quota et versés aux établissements d'enseignement technologique, professionnel ou supérieur.

* ORGANISMES COLLECTEURS DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

DES ÉQUIPES DE FRANCE PERFORMANTES

ÉQUIPE DE FRANCE MASCULINE



- CHAMPIONS D'EUROPE 2013
- MÉDAILLE DE BRONZE COUPE DU MONDE 2014
- MÉDAILLE DE BRONZE CHAMPIONNAT D'EUROPE 2015

ÉQUIPE DE FRANCE FÉMININE



- VICE-CHAMPIONNES OLYMPIQUES 2012
- VICE-CHAMPIONNES D'EUROPE 2013
- VICE-CHAMPIONNES D'EUROPE 2015
- 4^{EME} PLACE OLYMPIQUE 2016

UN INSTITUT DE FORMATION EN DÉVELOPPEMENT

DIRIGEANTS, BÉNÉVOLES ET SALARIÉS

280
 Formations modulaires
 en comptabilité,
 communication,
 juridique...



151
 Formés
 en Campus

TECHNICIENS

4000
 Formations
 d'animateur et
 d'initiateur
 par an



1437
 Certificats
 de Qualification
 Professionnelle
 obtenus



230
 Diplômes
 de préparateur
 physique
 obtenus



90
 Diplômes d'Etat
 (niveau III)
 et d'entraîneur
 fédéral obtenus



58
 Diplômes d'Etat Supérieur
 (niveau II)
 et d'entraîneur
 professionnel obtenus



48
 Diplômes
 d'assistant
 vidéo
 obtenus



OFFICIELS

12
 Arbitres
 internationaux
 formés



5583
 Arbitres
 de départements
 formés



2084
 Arbitres
 de régions
 formés



2962
 OTM
 formés



30
 Statisticiens
 formés



498
 Arbitres
 du championnat
 de France
 formés

